

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Présents :** Nathalie CHARTOGNE- Florence DANIELLOT - Hervé DELORME- Philippe DELON – Thierry IMBERT- Olivier JALLU - Frédéric LEGROS - Déborah LESCH - Alain MALINOWSKI - Jean-Pierre MILLEY - Bruno MODAINE - Gérard RAYMOND- Philippe SEGARD

**Absents excusés :** CHATEAU Jordane - PIERRET Cyril donne procuration à Mme LESCH Déborah

La séance est ouverte à 18h20 par M. le Maire

**Secrétaire de séance :** Mme LESCH Déborah

### 1- Convention adhésion au service prévention et santé au travail 2022-2024

M. le Maire confirme aux élus que l'adhésion est obligatoire pour la commune. L'ensemble des élus présents confirment la délibération du 25/11/21 et est favorable à l'adhésion à la convention.

### 2- Délibération concernant le projet d'extension de l'école de la Vallée de la Suipe

Le sujet est porté à la connaissance du conseil municipal par M. IMBERT. Lors de la création du syndicat scolaire, des classes de 30 élèves étaient prévues. A l'ouverture de la nouvelle classe en 2021 le nombre est passé à 26,5 élèves. 184 élèves seront scolarisés au 1/01/2022. Il est donc probable que l'Académie demande l'ouverture d'une 8ème classe.

Le 1/09/21 tous les délégués des communes ont été réunis et ont voté favorablement à ce que l'étude soit lancée. Les communes vont devoir contribuer et il va falloir déposer une demande de subvention.

Il s'agit de délibérer sur la volonté de réaliser l'étude de la création d'un nouveau bâtiment. L'étude aura un coût et pourrait être prise en compte dans la demande de subvention.

**Délibération :** Les élus présents votent à l'unanimité pour le projet d'étude de la construction d'un nouveau bâtiment.

### 3- Radars pédagogiques

M. le Maire a transmis aux élus le montant de deux radars pédagogiques : 4000€. Il existe également des radars de récompense.

Les élus échangent sur les deux possibilités à savoir radars pédagogiques et radars de récompense. Certains sont plus favorables à l'installation de radar de récompense. Cela implique de ne pas déposer de demande de subvention pour le radar pédagogique. Le conseil reporte l'installation de radar dans l'immédiat afin d'étudier la possibilité d'installation d'un radar de récompense.

### 4- Délibération pour le délaissement du lotissement rue des Remparts

Les élus confirment la délibération du 25/11/2021 pour le délaissement des emplacements 4 et 5.

### 5- Délibération concernant le droit de place

Le pizzaiolo actuel vient le jeudi de semaines paires. M. le Maire propose un droit de place de 10€ par installation.

**Délibération :** L'ensemble des élus présents votent pour un droit de place d'un montant de 10€.

### 6- Délibération D.M. ADICA- Travaux rue Pasteur

M. le Maire va contacter le service de l'ADICA afin d'obtenir une demande d'explication concernant la facture qui concerne les projets de travaux rue Jean Moulin, étudiés en 2019.

La séance est levée à 19h10